

CONDITIONS PARTICULIERES DU CONTRAT DE LOCATION DE LOCAUX D'HABITATION MEUBLÉE - DIJON C.

Entre les soussignés,

LE LOUEUR :

STUDIOMEGA
SARL DU LYCEE
Reigny - Maison abbatiale
89270 VERMENTON

CAUTION SOLIDAIRE

Nom : DUPIN
Prénom : Jean-Christophe
Adresse : 8 Rue du Faubourg
CP Ville : 25530 EYSSON
Téléphone : 06.83.06.27.10
Mail : familledupinjc@free.fr
Lien de parenté : Père

LE LOCATAIRE :

Nom : DUPIN
Prénom : Enguerrand
Date de naissance : 2005-07-01 à Validation

Adresse : Idem Parents
Téléphone : 06.41.39.21.15
Mail : engdupin@gmail.com

Article 1

26 Rue de Mulhouse
21000 DIJON
Bâtiment : A - Etage : 1 - Apt. N° C.D13 - Surface : 25.5m²
Il s'agit d'un appartement meublé et aménagé selon l'inventaire (voir annexe 1) comprenant :
-Une pièce principale avec coin cuisine
-Une salle d'eau avec WC
-Un coin nuit : en mezzanine / attenant

Article 2

Loyer mensuel charges comprises : 510.00 €*
Emplacement de parking :

* Sont compris dans les charges : chauffage, eau chaude et froide, électricité, connexion Wifi, assurance (hors effets personnels) et responsabilité civile.

* Ce montant s'exprime sans TVA applicable conformément à la législation en vigueur.

* Ce montant sera révisé conformément à l'article 5 des conditions générales ou pourra être modifié en cas de renouvellement pratiqué conformément à l'article 3.

Article 3

Le contrat d'une période de 1 an
Prendra effet le : 01 août 2022
Expirera le : 31 juillet 2023

Il pourra être renouvelé dans les conditions de l'article 3 des conditions générales.

Article 4

Conformément aux conditions générales du contrat, le montant du dépôt de garantie est de : 510.00 €
Caution : 1 000.00 € (mille Euros)

Voir les détails de la caution article 9.1 des conditions générales.

Article 5

Les frais de dossier s'élèvent à : 0.00 €

Fait à DIJON, le 09 juin 2022

En 3 exemplaires originaux